

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 24 JUIN 2019

Objet : **PRESTATION CFE "90 MINUTES POUR CREER MA MICRO" SUITE A LA DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE CCI FRANCE**

Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD -DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PRADEL - VERNE - MME VILLARD

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

CCI France, lors de son Assemblée Générale du 9 avril, a voté une nouvelle prestation "90 minutes pour créer ma micro", qui est une déclinaison collective de l'offre premium formalités, à destination des micro-entrepreneurs.

Son contenu est le suivant :

- Introduction rapide sur les règles comptables et fiscales relatives au micro-entrepreneur.
- Aide à la rédaction du Cerfa nécessaire à l'immatriculation.
- Enregistrement de la formalité dans la journée.

Le Tarif unique national est de 55 euros net.

Cet atelier sera animé par les agents CFE à tour de rôle, tous les jeudis à Bourg-en-Bresse, avec un minimum de 3 et un maximum de 10 inscrits.

Il vous est proposé de tester ce nouvel atelier sur quelques mois et de faire un point à l'automne sur les retours, le cadencement...

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-Président Secrétaire, donne son accord pour la mise en place de ce nouvel atelier "90 minutes pour créer sa micro" à destination des micro-entrepreneurs pour un tarif de 55€ net.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

